

**MAIRIE DE BRIE - 16590**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 26

Procurations : 1

**Votants : 27**

L'an deux mil vingt six

Le : **20 mars 2026**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **16 mars 2026**

**OBJET : D2026-1-3**

Election des Maires-adjoints

**Présents** : BIRAUD Christelle ; BOURGADE L ; BUISSON M ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DEZIER D ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLERE M ; GERACI F ; GOYAUD Emilie ; GUERIN S ; HIMMONET P-V ; JOUANNET J ; LILLAUD J ; MASSON G ; MOREAU E ; MOREAU J ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; SOULARD D ; THOS F ; URBAJTEL P ; VANNIER S ; VERRIERE M ; VIEUILLE R

**Ont donné procuration** : VRIET L à BOURGADE L

**Secrétaire de séance** : Laure BOURGADE

Selon l'article L.2122-7-2 du CGCT, pour les communes de 1 000 habitants et plus, l'élection des adjoints se déroule par scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Aux fins de vérifier la validité des bulletins de vote lors de l'élection des adjoints, le Conseil Municipal doit d'abord décider d'un délai de quelques minutes de dépôt de liste d'adjoints auprès du Maire avant de procéder à l'élection des adjoints. Il est proposé de retenir le délai de 2 minutes.

Michel Buisson fait appel à candidature.

Michel GAUDILLERE dépose sa liste d'adjoints :

1. Michel GAUDILLERE
2. Patricia URBAJTEL
3. Christian CHAUSSAT
4. Nathalie DULAIS
5. Fabien GERACI
6. Fabienne FORESTIER-BRUN
7. Jean-Pierre NARDOU

Après avoir validé le bulletin de vote, le Conseil Municipal procède à un premier tour de scrutin à bulletin secret.

**AR Prefecture**

016-211600614-20260320-D2026\_1\_3-DE  
Reçu le 23/03/2026

Les résultats sont :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de bulletins blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés :	27
A obtenu la liste menée par Michel GAUDILLERE :	27

Michel BUISSON proclame Michel GAUDILLERE, Patricia URBAJTEL, Christian CHAUSSAT, Nathalie DULAIS, Fabien GERACI, Fabienne FORESTIER-BRUN, Jean-Pierre NARDOU élus Maires-adjoints de Brie.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, a élu Michel GAUDILLERE, Patricia URBAJTEL, Christian CHAUSSAT, Nathalie DULAIS, Fabien GERACI, Fabienne FORESTIER-BRUN ET Jean-Pierre NARDOU élus Maires-adjoints de Brie.**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

**Affiché le 23 mars 2026**

Pour copie conforme :

**En Mairie, le 23 mars 2026**

Le Maire,

Michel BUISSON